



## PROGRAMME SF GENETIQUE AVENIR

Le programme d'élevage **SF Génétique Avenir** consiste à encourager l'utilisation de la jeune génétique mâle dans le but de réduire l'intervalle entre générations. **Sont considérés comme faisant partie de la jeune génétique tous les étalons approuvés pour produire en Selle Français lors de leurs 3 premières années de monte et âgés de 9 ans et moins l'année de la saillie.** Le Stud-Book Selle Français, en partenariat avec l'ASEP (Association Syndicale des Etalonniers Privés), encourage l'utilisation des jeunes étalons et récompense les efforts des éleveurs qui s'engagent.



Ce programme comprend 3 mesures en faveur des éleveurs qui utiliseront ces jeunes étalons pour les saillies 2017 :

- **Bonification de la prime PACE**

	Jeunes Etalons SF Originel ou facteur SF Originel	Etalons SFO ou facteur SFO	Autres Jeunes Etalons	Autres Etalons
Jument SF Originel ou facteur SF Originel	PACE x2	PACE x1,5	PACE x1,5	PACE normale
Autres Juments	PACE x1,5	PACE normale	PACE x1,5	PACE normale

- **Sur-primes pour les foals participant aux Concours Régionaux et au Championnat de France**

*Qui bénéficie de cette prime ?*

Les **naisseurs** des Foals Selle Français, issus d'étalons éligibles au programme Génétique Avenir lors de la saillie, présenté lors d'un Concours Régional des Foals bénéficient d'une surprime. Les poulains présentés au Championnat de France, lors du Normandie Horse Show, bénéficieront d'une seconde surprime.

*Comment savoir si mon poulain peut bénéficier de la prime ?*

Les **étalons éligibles au Programme Génétique Avenir** sont tous les étalons approuvés à produire en Selle Français, dans leurs 3 premières années de monte, et âgés de moins de 9 ans l'année de la saillie (liste établie tous les ans).



*A quel montant s'élève la prime ?*

Plus de 70 000 € seront redistribués aux éleveurs présentant un poulain en Concours Régional et au Championnat de France, pendant le NHS les 12 et 13 août à Saint-Lô.

- **Sur-primes à la réussite pour les produits de ces jeunes étalons lors des Finales du circuit SHF**

*Qui bénéficie de cette prime ?*

Les **naisseurs** des chevaux Selle Français de 4 à 6 ans, issus d'étalons éligibles au programme Génétique Avenir lors de la saillie, qualifiés pour les Finales des Cycles Classiques SHF à Fontainebleau, Pompadour et Saumur. La **prime sera doublée** pour les chevaux figurant dans les meilleurs de leur génération lors de Finales.

*Comment savoir si mon cheval peut bénéficier de la prime ?*

Les **étalons éligibles au Programme Génétique Avenir** sont tous les étalons approuvés à produire en Selle Français, dans leurs 3 premières années de monte, et âgés de moins de 10 ans l'année de la saillie (liste établie tous les ans). Si mon cheval peut bénéficier de la prime, je recevrai un **courrier personnalisé au printemps** m'en informant.

*A quel montant s'élève la prime ?*

Plus de 70 000 € ont été collectés auprès des Étalonniers avec le soutien de l'ASEP. La prime en 2016 pouvait atteindre **500 € pour les meilleurs chevaux de leur génération**. En 2017, le niveau de prime sera déterminé en fonction du nombre de bénéficiaires.

Nous espérons que ces primes vous inciteront à continuer dans votre démarche d'utilisation de la Jeune Génétique.

Vous avez une question sur le programme Génétique Avenir ? Contactez directement **Marion Bernard** par e-mail à [marion.bernard@sellefrancais.fr](mailto:marion.bernard@sellefrancais.fr) ou par téléphone au 01.46.12.34.05.

